Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/10/2024

ETABLISSEMENTS LESIRE ET ROGER LESIRE rappelle Quart Maroilles Lesire 200g



- Noms des modèles ou références concernés : **Quart Maroilles Lesire**
- Marque : **Lesire**
- **GTIN 3276311010114 Lot 260D24 Date de durabilité minimale 15/12/2024**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/10/2024 au 11/10/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR02.495.001**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **SUSPICION de corps étranger métallique**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**
- Description complémentaire du risque : **Risque de blessure lors de l'ingestion**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 25 octobre 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre